

Image not found or type unknown



Travail sur plusieurs sites

Par **corinne55**, le **12/10/2010** à **17:32**

Bonjour, rnje travcaille dans un laboratoire d'analyses médicales. mon patron s'est regorupé avec 4 autres sites dans 3 villes différentes. on m'a demandé d'aller travailler sur un de ces sites.doit-on me faire un avenant à mon contrat ? Le trajet étant plus long puis je récupérer mes heures ou me faire payer mon temps de trajet ? Puis - je demander une indemnité kilométriquet et un prime de mobilité ? Je fais la journée continue, puis-je demander une prime de panier ? Je suis la seule actuellement à faire cela mais mes collègues sont susceptibles d'y aller aussi.rnmerci